

Comité consultatif industrie-gouvernement sur la traçabilité

DU DÉVELOPPEMENT A LA MISE EN OEUVRE

COMMUNIQUÉ

Des représentants de l'industrie et du gouvernement se sont rencontrés à Saskatoon (Saskatchewan) les 12 et 13 juin 2013 dans le cadre de la réunion du printemps du Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG).

Le CCIG est l'organe consultatif dirigeant la conception et la mise en oeuvre des volets relatifs à l'élevage du bétail et de la volaille du Système national de traçabilité pour le secteur agroalimentaire (SNTSA).

Le CCIG est composé de 22 représentants de l'industrie et de 15 représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT).

La présente mise à jour a été préparée en vue de fournir à l'industrie un aperçu des progrès des initiatives du SNTSA visant le bétail et la volaille, ainsi qu'un résumé des principaux thèmes et messages de la récente réunion semestrielle.

Lors de la réunion du printemps du CCIG, l'industrie et le gouvernement ont réitéré leur engagement envers le CCIG. Le Groupe de la direction du CCIG compte les nouveaux membres suivants :

Jeff Clark, CCP; Mabel Hamilton, CCRB; Pascal Lemire, SC; Ron Versteeg, PLC; Rick Frederickson, Alb.; Kelly McAslan, Ont.; Veronica McGuire, ACIA; Susie Miller, AAC.

Les Groupes de travail du CCIG ont fait le point sur les réussites depuis la réunion de l'automne et ont fait un survol des stratégies et des plans d'action associés aux importantes initiatives.

La réunion a également permis aux membres du CCIG d'en apprendre davantage au sujet des réussites en matière de traçabilité en Saskatchewan. Star Egg a invité le groupe à participer à une visite guidée de ses installations dans le cadre de laquelle il pourra connaître les grandes lignes de son projet pilote sur la traçabilité.

Lors de la réunion du printemps, les membres du CCIG ont examiné et approuvé la feuille de route mise à jour du CCIG contenant les échéanciers et les mesures nécessaires à l'achèvement de la conception du système de traçabilité du bétail et de la volaille.

Extrait de la feuille de route du CCIG Actions conjointes de l'industrie et des gouvernements

Partage de l'information et des données	Mise en oeuvre des ententes et communication.
Partage des coûts	Identification des coûts et des propositions.
Communications	Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie de communication.
Signalement des déplacements	Mise en oeuvre d'un document électronique national de consignation des déplacements du bétail (multi-espèces).
Cadre d'intégrité des données	Élaboration et mise en oeuvre d'un cadre d'intégrité des données.
Technologie	Détermination des priorités en matière de technologie et des composantes habilitantes du système et facilitation de l'adoption.

De la conception à la mise en oeuvre : Services canadiens d'Agri-Traçabilité (SCAT)

Au cours de la dernière année, le projet des SCAT est passé de l'étape de conception à l'étape de mise en oeuvre. Une mise à jour a été présentée au CCIG par les nouveaux directeurs des SCAT, Terry Kremeniuk, Norman Houle et Darcy Eddleston, qui ont indiqué que des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'intégration et de l'évaluation rigoureuse du système de TI.

La vision des SCAT demeure uniforme. Terry Kremeniuk a réitéré que, d'ici 2015, les SCAT seront devenus un fournisseur durable de services de traçabilité du bétail et de la volaille axés sur le client. Il a été souligné que les SCAT n'agiront pas à titre d'administrateur, mais plutôt comme un dépôt central qui aidera les administrateurs et les secteurs à conserver et à gérer les données sur la traçabilité.

En ce qui concerne la gouvernance, les cinq premiers directeurs proviendront principalement des organismes membres fondateurs (ACIB et ATQ) et occuperont leur poste jusqu'à la première réunion annuelle des membres. Pierre Lemieux et John Stevenson agiront également à titre de directeurs. Les utilisateurs potentiels des SCAT, incluant les groupes sur les espèces et les provinces, joueront un rôle important dans la création de la base de données. Pour que les SCAT soient en mesure de répondre aux besoins et aux attentes de l'industrie et des gouvernements, il sera nécessaire d'établir les besoins opérationnels. Pour cette raison, les groupes sur les espèces sont invités à nommer un membre qui siègera au Comité consultatif des utilisateurs des SCAT.

Quelles sont les prochaines étapes en ce qui concerne les SCAT? Le nouveau conseil d'administration prévoit embaucher un nouveau directeur général, terminer la proposition nationale de financement et former le Comité consultatif des utilisateurs. Les SCAT offriront de nombreux avantages et de nombreuses possibilités à l'industrie et aux gouvernements. Reconnaissant l'importance de cette initiative, le nouveau conseil d'administration fera un pas à la fois. « Nous devons marcher avant de courir. En ce qui concerne la base de données, nous serons plus efficaces car nous gérerons une seule base de données plutôt que deux », affirme Terry Kremeniuk.

Principaux messages - SCAT

- ➔ Les SCAT sont une société à but non lucratif qui offrira des services de traçabilité aux administrateurs et aux secteurs intéressés qui sont tenus de conserver et de gérer de l'information et des données sur la traçabilité afin de répondre aux exigences nationales et provinciales actuelles et futures dans ce domaine.
- ➔ Les SCAT fourniront aux gouvernements et à l'industrie de l'information fiable et pertinente en vue de la gestion des urgences ou des questions sanitaires.
- ➔ Les SCAT fourniront aux secteurs un service de base de données rentable et abordable (pas un administrateur).
- ➔ Les secteurs seront représentés au Comité consultatif des utilisateurs, qui sera chargé de s'assurer que les besoins opérationnels de tous les utilisateurs sont pris en compte et satisfaits.



LE POINT SUR L'INDUSTRIE

Les représentants de l'industrie du CCIG ont présenté des mises à jour sur les priorités clés, dont voici un aperçu :

BOVINS

Les efforts sont toujours concentrés sur le signalement des déplacements, la mise en oeuvre des SCAT et l'identification des établissements.

PRODUITS LAITIERS

Maximisation de la participation à l'identification des animaux et des établissements et au signalement des déplacements.

PORCS

Poursuite de la coordination avec les associations provinciales des éleveurs de porcs et assurance de la réussite du déploiement de PorcTracé.

MOUTONS

Décision requise en ce qui concerne le fait de devenir administrateur. Futur site de SheepCentral. Essais relatifs aux étiquettes. Travailler avec les SCAT tout en tenant compte des coûts de mise en oeuvre.

OEUFS

Poursuite des travaux sur le code national de la qualité. Améliorations des normes du SCTIO. Examen de la possibilité de gestion nationale des données.

BISONS

Engagement accru grâce aux programmes de sensibilisation. Réponse aux préoccupations des producteurs à l'égard de la rétention/technologie des étiquettes. Progrès réalisés en ce qui a trait à l'identification des installations. Transition vers le signalement électronique des déplacements.

CERVIDÉS

Poursuite de la mise en oeuvre de la base de données des cervidés. Accent sur la coordination des provinces et de l'ACIA. Examen d'une interaction/intégration possible avec les SCAT.

ÉQUIDÉS

S'assurer que l'infrastructure est en mesure de sauvegarder toutes les données sur la traçabilité. Identifier les meilleures méthodes d'identification des équidés. Poursuivre les efforts d'éducation et de sensibilisation. Déterminer s'il y aura interaction avec les SCAT.

Le point sur la réglementation

Modifications de la réglementation sur les porcs

Cet automne, le Canada aura franchi un pas de plus vers la traçabilité complète pour les porcs lorsque le règlement proposé sera publié dans la partie II de *la Gazette du Canada*. L'entrée en vigueur du règlement est donc prévue pour le 1^{er} janvier 2014. Le système renforcé de traçabilité des porcs aidera à protéger la santé du cheptel national et pourrait contribuer à une réouverture plus rapide des marchés d'exportation en cas d'écllosion de maladie animale. Le règlement proposé exigera des gardiens de porcs :

- ➔ d'identifier, dans certaines circonstances, tous les porcs et sangliers d'élevage selon des méthodes approuvées;
- ➔ d'enregistrer et de signaler tous les déplacements des porcs, de leur naissance ou importation à leur abattage ou exportation.

Modifications de la réglementation touchant plusieurs espèces

Quelle sera l'incidence de la prochaine modification réglementaire en ce qui concerne la traçabilité touchant plusieurs espèces? C'est ce que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le gouvernement et l'industrie détermineront lors de la prochaine ronde de consultations prévue cet automne et cet hiver.

Lors de la réunion du printemps du CCIG, l'ACIA a fait le point sur l'état d'avancement et les prochaines étapes des modifications réglementaires proposées visant les autres animaux d'élevage, incluant les bovins, les bisons, les moutons, les chèvres, les cervidés et peut-être les chevaux. À la suite des consultations avec des vétérinaires et des inspecteurs, le document de synthèse sera révisé et utilisé dans le cadre des consultations nationales qui débiteront cet automne.

On propose de déployer un effort concerté dans le cadre de ces consultations; l'industrie et les gouvernements discuteront des modifications réglementaires proposées et diffuseront de l'information à ce sujet à l'industrie à l'échelle du Canada.

Prochaines étapes proposées en vue de faire progresser le dossier de la réglementation sur la traçabilité

- ➔ Achèvement par l'ACIA de la préparation du document d'orientation sur les modifications réglementaires proposées (T2 de 2013)
- ➔ Élaboration d'une stratégie et de matériel de communication aux fins des consultations nationales (T3, 2013)
- ➔ Achèvement de l'analyse coûts-avantages visant les modifications réglementaires proposées (T4, 2013)
- ➔ Consultations nationales sur les modifications proposées (T4, 2013 – T1, 2014)
- ➔ Rédaction de l'ébauche des règlements proposés (fin de l'année 2014)

Communications sur la mise en oeuvre de la traçabilité du bétail

Il est essentiel de fournir des outils pour aider les membres du CCIG à s'acquitter de leur rôle en matière de communication sur la traçabilité.

Comme Kim McConnell l'a mentionné lors de la réunion du printemps du CCIG, le système de traçabilité du bétail a une très grande portée. Cette initiative vise beaucoup d'espèces, de gouvernements, de comités, de noms et d'acronymes, ce qui est complexe et porte à confusion. Quelle est donc la meilleure façon pour le CCIG d'assurer l'uniformité des communications aux intervenants au sujet de la mise en oeuvre du système de traçabilité du bétail?

L'automne dernier, les membres du CCIG ont déterminé que les communications constituent une priorité et ont chargé le Groupe de travail du CCIG sur les communications d'élaborer une stratégie de communication permettant de motiver et d'informer les parties intéressées. Peu de temps après la réunion, le Groupe de travail du CCIG sur les communications, précédemment démantelé, s'est réuni à nouveau et a fait appel à Kim McConnell. En consultation avec les membres du CCIG et le Groupe de travail du CCIG sur les communications, Kim McConnell a proposé au CCIG une stratégie de communication comportant un vaste ensemble de tactiques.

Kim McConnell a reconnu l'excellent travail de communication sur la traçabilité effectué par les groupes sur les espèces. Il a également souligné que l'objectif du CCIG devrait être de s'assurer que les auditoires cibles (groupes sur les espèces, gouvernements et principales personnes influentes) disposent des outils de communication nécessaires pour leur permettre d'être efficaces dans leur rôle de communicateur.

Dans l'ensemble, Kim McConnell a proposé au groupe d'établir initialement un plan simple comprenant des tactiques simples. Les principales questions à se poser au moment d'élaborer les tactiques sont les suivantes :

- Comment s'assurer que le contenu des messages touche l'auditoire cible?
- Les messages se rendent-ils jusqu'aux producteurs? Y a-t-il des mécanismes permettant la rétroaction?
- Pourquoi faisons-nous cela? Pourquoi est-ce important? Il faut réaliser l'importance de l'uniformité des communications.
- Y a-t-il un point de contact principal et cohérent en matière de communications? Avec qui doit-on communiquer en cas de question?

La prochaine étape pour le Groupe de travail du CCIG sur les communications est l'élaboration et la mise en oeuvre, en consultation avec le Comité de gestion du CCIG, d'un plan de communication fondé sur la stratégie présentée par Kim McConnell.

Membres du Groupe de travail du CCIG sur les communications

Mabel Hamilton – CCRB (Championne)
Ian Thorleifson – ACEB (Champion)
Kori Maki-Adair – ACIB
Mélissa Lalonde – PLC
Christine Chilton / Jeff Clark – CCP
Heather Martens – MAAIRM
Shannon Bennett – AAC
George Abraham – AAC
Janet Hetherington – ACIA



Visite industrielle... La traçabilité en vedette

En Saskatchewan, les **Producteurs d'œufs du Canada** et **Star Egg** ont fait visiter des installations aux membres du CCIG et leur ont présenté un aperçu de leur cheminement vers la mise en oeuvre de la traçabilité. En 2012, Star Egg a participé à un projet pilote national sur la traçabilité à l'appui de la mise en oeuvre d'un système canadien de traçabilité de l'industrie ovicole et dirigé par les Producteurs d'œufs du Canada. Le projet pilote, financé par AAC, s'est notamment déroulé sur divers sites de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Le système Ovotrack mis en oeuvre par Star Egg permet la traçabilité de la ferme à la vente au détail. Les produits peuvent être retracés et faire l'objet d'un rappel à toutes les étapes de la chaîne.

Le point sur l'identification des installations

Le Groupe de travail sur la maximisation de l'identification des installations (MAX IDI) et le groupe de travail de Solutions techniques d'identification des installations (STII) ont fait le point. Le groupe de travail de STII a souligné la mise en oeuvre réussie de l'outil de consultation nationale permettant aux NII générés par les provinces d'être acceptés par les bases de données de l'administrateur.

Le groupe de travail MAX IDI a fait une mise à jour sur les NII des bovins, des porcs et des moutons à l'échelle nationale et présenté les grandes lignes d'une stratégie visant à augmenter le nombre de NII disponible pour les utilisateurs. Afin de permettre à l'industrie d'atteindre les objectifs en matière d'identification des établissements, le groupe de travail MAX IDI s'emploie à assurer l'accessibilité à l'échelle nationale, et pour toutes les espèces, des programmes d'IDI administrés par les provinces (répondant aux normes nationales) et ce, d'ici la fin de l'année 2013. Le groupe de travail MAX IDI élaborera un plan d'action qui prévoit la collaboration entre l'industrie et les gouvernements ainsi qu'un plan de communication et de sensibilisation.

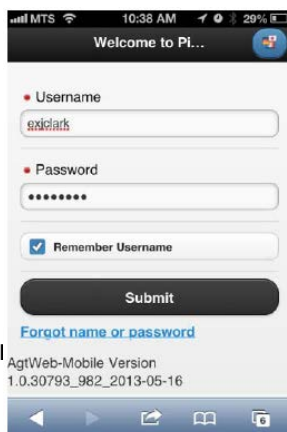
Messages clés : Identification des installations

- ➔ L'identification des installations fait partie intégrante d'un système de traçabilité complet.
- ➔ Un numéro d'identification d'installation est un numéro national unique assigné à une parcelle de terre par un gouvernement provincial ou territorial.
- ➔ Une installation est une parcelle de terre sur laquelle des animaux ou des aliments sont produits, conservés, rassemblés ou éliminés.
- ➔ En cas de problème lié à la santé des animaux, à la salubrité des aliments ou à l'hygiène, plus on identifie rapidement la cause (animal ou aliment), mieux c'est. L'identification des installations peut réduire les délais d'intervention et permettre le confinement rapide des animaux suspects.

Signalement des déplacements

Il est prioritaire de permettre le signalement des déplacements des espèces pour lesquelles on se prépare à assurer la conformité aux exigences réglementaires en matière de traçabilité, notamment les porcs et les bovins. Jeff Clark du Conseil canadien du porc (CCP) a donné un aperçu au CCIIG des outils mis au point par son organisation pour permettre le signalement des déplacements dans le secteur du porc.

PorcTracé est l'outil en ligne du CCP. Il permet aux intervenants de l'industrie du porc de télécharger en lieu sûr des renseignements sur la traçabilité, notamment sur l'identification des animaux et des installations et les déplacements. Il est important pour l'organisation que le processus soit simple et efficace. Pour cette raison, le CCP offre une version mobile de son site Web (interface) pour permettre aux producteurs de télécharger rapidement et à partir de n'importe quel endroit des renseignements sur les déplacements à l'aide d'un iPhone. L'outil permet également d'enregistrer des données hors réseau. Ces données sont ensuite envoyées automatiquement à la base de données de PorcTracé lors de la connexion à un réseau.



M. Clark, souligne que des outils d'enregistrement des données sont également élaborés à l'extérieur du système central PorcTracé. Ceci entraîne des coûts supplémentaires, mais permet d'innover, d'obtenir divers points de vue et de tirer des leçons.

Steve Primrose a fait le point sur le **Groupe de travail chargé de la déclaration des déplacements de bovins**, mettant en relief les récentes réalisations du groupe. Une entente a été conclue au sujet de l'ensemble minimal de données; elle comprend notamment 26 éléments d'information (p. ex. détails concernant le propriétaire du bétail). Les résolutions de plus de 18 associations d'éleveurs ont également permis de conclure une entente et d'obtenir du soutien en ce qui concerne le signalement des déplacements.

M. Primrose a présenté une stratégie et un plan d'action pour le Groupe de travail couvrant les 18 prochains mois et comprenant la mise en œuvre d'un plan de signalement électronique des déplacements. Les communications y sont énoncées à titre de priorité.

Messages clés : Signalement des mouvements des bovins

- ➔ L'industrie bovine, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux, a élaboré un plan de mise en œuvre comprenant une approche volontaire progressive visant à établir la traçabilité des bovins au Canada préalablement à l'entrée en vigueur de la réglementation nationale proposée.
- ➔ Le Plan de mise en œuvre pour les bovins comporte une approche volontaire de transition vers le signalement des déplacements, notamment la communication de renseignements sur les animaux lors de leur réception. Le système comprend également une option non obligatoire de communication de renseignements sur le départ des animaux.

MEMBRES DU CCIIG

INDUSTRIE

Erica Charlton, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Dan Darling, Agence canadienne d'identification du bétail
Vel Evans, Canada hippique
Laurie Fischer-Fries, Fédération canadienne nationale de la chèvre
Jennifer Fox, Alliance canadienne du camionnage
Mabel Hamilton, Conseil canadien des races de boucherie
Pat Hayes, Association canadienne des éleveurs de bétail
Terry Kremeniuk, Association canadienne du bison
Steve Leech, Producteurs de poulet du Canada
Pierre Lemieux, Union des producteurs agricoles
Pascal Lemire, Holstein Canada (Identification nationale des bovins laitiers)
Curtiss Littlejohn, Conseil canadien du porc
Colleen McElwain, Éleveurs de dindon du Canada
Sophie Neveux, Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Neil Newlands, Producteurs d'œufs du Canada
Corlena Patterson, Fédération canadienne du mouton
Scott Postlewaite, Livestock Identification Services Ltd.
Brian Read, Conseil des viandes du Canada
Marie-Christine Talbot, Agri-Traçabilité Québec
Ian Thorleifson, Alliance canadienne des cervidés
Ron Versteeg, Producteurs laitiers du Canada
Larry Witzel, Livestock Markets Association of Canada

GOVERNEMENTS

Tony Bird, Nunavut
John Colford, Territoires-du-Nord-Ouest
Rick Frederickson, Alberta
Hélène Gaulin, Québec
Clarence Haverson, Ontario
Tony Hill, Yukon
Mike Horwich, Nouvelle-Écosse
Blaine Hussey, Terres-Neuve-et-Labrador
Paul Jenkins, Île-du-Prince-Édouard
Paul Marciniak, Saskatchewan
Heather Martens, Manitoba
Veronica McGuire, Agence canadienne d'inspection des aliments
Clint McLean, Nouveau-Brunswick
Susie Miller, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Kevin Murphy, Colombie-Britannique

OBSERVATEURS DE L'INDUSTRIE

Ron Barker, Comité de zonage du lac West Hawk
Pat Burrage, Association canadienne des médecins vétérinaires
Albert Chambers, Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
Mike Sadiwnyk, GS1 Canada
Kurt Siemens, Fédération canadienne de l'agriculture

SECRETARIAT DU CCIIG

Joshua Belinko, Agence canadienne d'inspection des aliments
Nilos Korodimas, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Peter Pauker, Agence canadienne d'inspection des aliments
John Ross, Agriculture et Agroalimentaire Canada